

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 2 mai 1975

La séance est ouverte à 11 heures.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LE SUPPOSÉ RETARD À TENIR UNE CONFÉRENCE
FÉDÉRALE-PROVINCIALE ET À EMBAUCHER DES
EXPERTS-CONSEILS EN VUE DE DÉTERMINER LE COÛT DES
PROGRAMMES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Est-il exact d'affirmer qu'une conférence fédérale-provinciale sur le bien-être a dû être reportée à plus tard pour empêcher l'écroulement de son programme de révision de la politique de bien-être?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Non, monsieur le président.

M. Stanfield: Est-il exact que, même après six rencontres que le ministre a eues avec ses homologues des provinces sur cette révision et toutes les préparations, une proposition leur a été formulée pour retenir les services professionnels d'un groupe de conseillers qui verraient à déterminer le coût pour chaque province des nouveaux programmes proposés par le gouvernement fédéral? Cette étude verrait aussi à indiquer dans quel ordre le gouvernement serait le mieux habilité à administrer ces nouveaux programmes et beaucoup d'autres sujets élémentaires.

M. Lalonde: Non, monsieur le président.

[Traduction]

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social fera-t-il une déclaration à l'appel des motions dès qu'il le pourra afin que la Chambre sache exactement où en sont les choses? Je pose la question parce que, selon les rumeurs, le ministre a des difficultés et parce que toute cette question a beaucoup d'importance non seulement pour les contribuables, mais pour les Canadiens qui bénéficieraient du programme.

[Français]

M. Lalonde: Non, monsieur le président, mais il me fera plaisir de déposer un communiqué de la conférence à la première occasion.

[Traduction]

LE REVENU ANNUEL GARANTI—LES MOTIFS DE LA REPRISE
DE L'ÉTUDE DE LA QUESTION

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Pourquoi, après les six conférences des deux dernières années qui ont coûté entre 2 et 3 millions de dollars, les représentants

à la conférence de cette semaine ont-ils chargé les fonctionnaires de se remettre à l'étude de propositions concrètes?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, je ne voudrais pas dans ma réponse accepter comme véridiques les chiffres mentionnés par l'honorable député. Au sujet de la deuxième partie de sa question, je répondrai que nous avons convenu entre chaque niveau de gouvernement que les travaux sur la formule générale de soutien de supplément du revenu que nous avions discutée durant les dernières conférences satisfaisaient aux objectifs de tous les niveaux de gouvernement; nous sommes d'accord pour passer immédiatement, à l'intérieur de ce cadre général dont nous avons convenu, à l'examen de propositions précises sur le coût du programme proposé, notamment sur le genre de bénéficiaires qui seraient couverts par un programme comme celui-là et sur d'autres questions d'ordre technique que nous serons en mesure de considérer au moins en partie, je l'espère, à la prochaine conférence qui aura lieu au cours du mois de septembre.

● (1110)

[Traduction]

LE REVENU ANNUEL GARANTI—LES SUJETS DE DÉSACCORD
AU SEIN DU MINISTÈRE—LA POSSIBILITÉ DE RECOURS AUX
SERVICES DE CONSEILS

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Il me semble n'y avoir aucune entente sur les frais, l'administration du programme, le revenu, une période appropriée, la fiscalité ni sur ce qui constitue une unité familiale. Le ministre a-t-il pu en arriver à une décision approuvée par ses propres collègues au sujet de ces questions particulières? Si oui, a-t-il soumis des propositions à ses homologues des provinces?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, les fonctionnaires des deux niveaux de gouvernement ont travaillé sur diverses hypothèses durant les deux dernières années, et particulièrement durant les derniers six mois; de nombreuses alternatives étaient considérées par les fonctionnaires. Il reste maintenant à essayer de s'entendre sur une proposition précise ou sur un nombre très limité d'alternatives sur lesquelles les ministres pourront prendre des décisions beaucoup plus décisives et précises que ce que nous avons eu à ce jour. Il s'agit du déroulement normal de la revue. Ceci correspond à la façon d'aborder la situation que nous avions proposée il y a deux ans, et nous sommes encore dans la limite des objectifs que nous nous étions fixés dans le document de travail déposé à la Chambre il y a deux ans. Je n'ai aucune raison de croire que nous ne rencontrons pas tous les objectifs que nous nous sommes fixés à l'occasion du dépôt de ce document de travail il y a deux ans, et j'ai bon espoir que les programmes dont nous avons proposé la mise en œuvre dans un